



RÉGION ACADÉMIQUE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Monsieur Loïc MATHON,  
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogiques régional  
Sciences de la vie et de la Terre,

À mesdames et messieurs les professeurs,  
des sciences et technologies du vivant, de la santé et de la Terre  
des collèges et lycées publics et privés sous contrat d'association,  
s/c de madame, monsieur le chef d'établissement.

Aix-en-Provence, le 06 février 2024

**Rectorat**

**Bureau des inspecteurs  
d'académie,  
inspecteurs  
pédagogiques  
régionaux**

**Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1**

Téléphone du secrétariat  
04 42 91 70 41/42  
Fax  
04 42 91 70 13

**Objet : Lettre de rentrée 2024 pour les enseignants en Sciences et Technologies  
du Vivant, de la Santé et de la Terre (STVST), au collège et au lycée.**

Chères et chers collègues,

Je vous adresse, ainsi qu'aux personnels techniques de laboratoire, mes sincères vœux pour cette année 2024, riche en travail concerté et en projets partagés.

Je salue votre engagement dans l'actualisation de vos pratiques pédagogiques au service de la formation et de la réussite de tous les élèves. De plus, je remercie toutes celles et ceux qui, en plus de leurs charges habituelles, acceptent de s'investir dans les diverses missions qui participent au rayonnement de nos disciplines.

Je rappelle que beaucoup d'informations vous seront envoyées via la messagerie académique qu'il convient d'activer et de consulter très régulièrement. D'autres ressources sont également disponibles sur le [site académique des SVTST de Nouvelle-Calédonie](#).

J'attire votre attention sur le fait que la [plaquette de l'ONS](#) doit être à disposition dans les laboratoires et que les [consignes de sécurité](#) sont à afficher. L'éducation à la responsabilité est un enjeu de l'enseignement en STVST.

Dans la continuité des années précédentes, je collabore étroitement avec deux chargées de mission auprès de l'inspection (CMAI) :

- Madame Nathalie MANZONI ([Nathalie.Manzoni@ac-noumea.nc](mailto:Nathalie.Manzoni@ac-noumea.nc)) en Sciences et Techniques Médico-Sociales (STMS), Biotechnologies Santé Environnement (BSE), Biotechnologies Génie Biologique (BGB), Sciences Biologiques -Sciences Sociales Appliquées (SBSSA).

- Madame Anne-Marie VEYRET ([Anne-Marie.Veyret@ac-noumea.nc](mailto:Anne-Marie.Veyret@ac-noumea.nc)) en Sciences de la Vie et de la Terre (SVT).

Pour accompagner la réflexion individuelle et d'équipe Sciences et Technologies du Vivant, de la Santé et de la Terre (STVST), vous trouverez ci-après les principales actualités et conseils pour cette année scolaire 2024 :

## 1. Voie générale des STVST : Sciences de la Vie et de la Terre (SVT).

Au collège comme au lycée, il convient de mettre en œuvre un enseignement qui donne du sens aux apprentissages, en appui sur les acquis réels des élèves avec :

- une problématisation qui fait sens pour l'élève,
- une construction et une mise en œuvre de démarches explicites,
- une approche expérimentale, avec une large part accordée au réel,
- une construction spiralaire des connaissances et des compétences,
- des évaluations intégrées à la progression, au service des apprentissages des élèves.

L'apprentissage des sciences doit favoriser le développement de la pensée critique, des compétences langagières et des compétences citoyennes des élèves de manière régulière et progressive notamment à travers des approches interdisciplinaires. Ces compétences essentielles dans la formation scientifique de nos élèves peuvent être renforcées dans les actions de cultures scientifiques académique ou nationale (annexe ...). Je vous invite à prolonger le travail d'évolution des gestes pédagogiques dans le cadre d'une réflexion collective en équipe disciplinaire.

Le [site disciplinaire des SVT](#) de l'académie d'Aix-Marseille a beaucoup évolué et fait l'objet de fréquentes mises à jour avec des ressources conçues pour vous accompagner dans vos pratiques, dont la newsletter des SVT et les nouveautés d'autres sites dans la rubrique actualités.

## 2. Voie technologique des STVST : les baccalauréats technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S), Sciences et Technologies de Laboratoire (STL) et les BTS ESF, SP3S et MSE.

La note de service parue au BOEN n°36 du 30 septembre 2022 qui précisait les resserrements de programmes pour les épreuves de spécialité en voie technologique est abrogée. Le [BOEN du 26-09-2023](#) précise que l'épreuve de spécialité porte sur le programme de l'enseignement de spécialité de la classe de terminale en vigueur. Les notions du programme de la classe de première en vigueur peuvent être mobilisées dans le cadre de l'épreuve.

- Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S) :

Concernant la partie biologie et physiopathologie humaines de l'épreuve de spécialité de C-BPH :

- Les parties "cancer", "système immunitaire et défense de l'organisme", "appareil reproducteur et transmission de la vie" sont donc réintégrées au programme de l'épreuve à compter de cette session ;
- Les questions relatives aux notions et compétences du programme de première ne constitueront donc pas le ressort principal du sujet. Au cours de la formation, il est indispensable de réinvestir les notions de la classe de première et notamment celles concernant le fonctionnement intégré de l'être humain, l'anatomie des appareils, les techniques d'exploration ainsi que le vocabulaire médical.

Enfin, il est important de rappeler que le programme sur lequel peut porter l'épreuve orale de contrôle est identique au programme de l'épreuve de spécialité.

- Sciences et Technologies de Laboratoire (STL), concernant l'épreuve de spécialité de biochimie, biologie et biotechnologies :

Les contenus de l'enseignement de biochimie-biologie en classe de première font l'objet d'une note spécifique de contrôle continu au baccalauréat ;

L'enseignement de biotechnologies étant un enseignement spiralaire, les concepts et savoir-faire abordés en classe de première sont généralement revus en classe de terminale. Il est donc important de réinvestir ces notions dès que possible.

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S): des ressources concernant différentes épreuves ont été rajoutées au padlet :

<https://padlet.com/rnrsms/pnf-bts-sp3s-ycbfc0oph5ro05r7>

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Économie Sociale et Familiale (ESF) : ressources pour l'épreuve E5 sur le site <https://rnrsms.ac-creteil.fr/spip.php?article1261>

### 3. Voie professionnelle des STVST : Sciences Biologiques – Sciences Sociales Appliquées (SBSSA)

Transformation et réforme de la voie professionnelle : je vous invite à consulter ou à relire, si besoin, l'ensemble des documents mis en ligne sur le site Eduscol et notamment les guides et vadémécum pédagogiques : <https://eduscol.education.fr/cid133260/transformer-le-lycee-professionnel.html>

L'offre de parcours M@gistère (<https://magistere.education.fr/>) pour la voie professionnelle propose aussi aux professeurs des modules de formation accessibles sur libre inscription en auto-formation.

Je porte à votre attention un lien d'accès aux ressources produites par des équipes académiques : [https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2021-03/v2\\_aix-marseille\\_cdo\\_propositions\\_filieres\\_sbssa\\_-\\_24\\_mars\\_2021.pdf](https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2021-03/v2_aix-marseille_cdo_propositions_filieres_sbssa_-_24_mars_2021.pdf)

- La prévention santé environnement (PSE) :

Le cadre réglementaire, les programmes, les modalités d'évaluation, ainsi que de nombreuses ressources sont disponibles à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/cid144228/pse-voie-pro.html>

Je vous invite à élaborer des lancements de séquences de PSE, en lien avec les thématiques abordées au Bulletin officiel du 06-07-2023 : <https://www.education.gouv.fr/une-ecole-qui-instruit-emancipe-et-protege-la-circulaire-de-rentree-2023-au-bulletin-officiel-378707>

- Les enseignements adaptés, champs professionnels « Hygiène-Alimentation-Services » (HAS) en Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) :

Les documents d'accompagnement et d'équipement mis à jour en 2022 sont téléchargeables via le lien : [https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_11043302/de/document-d-accompagnement-et-d-equipement-pour-les-champs-professionnels-des-colleges-segpa](https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_11043302/de/document-d-accompagnement-et-d-equipement-pour-les-champs-professionnels-des-colleges-segpa)

Je vous propose également des sites académiques où sont disponibles de nombreuses ressources :  
Sciences et techniques médico-sociales :

[www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_65528/fr/accueil](http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_65528/fr/accueil)

Soins et services à la personne :

[www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_100381/fr/accueil](http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_100381/fr/accueil)

Biotechnologies en LP

[www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_66314/fr/accueil](http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_66314/fr/accueil)

Je vous souhaite, chères et chers collègues, une excellente année scolaire, et vous prie de croire, par la même occasion, en l'expression de ma sincère et profonde considération.

*Loïc MATHON*